

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE 25 FÉVRIER 2020

FRANCE PARRAINAGES LANCE LE PARRAINAGE DE PROXIMITÉ DANS LES ARDENNES

France Parrainages, association référente pour le parrainage de proximité en France, ouvre une antenne de parrainage de proximité dans les Ardennes, en partenariat avec le département et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), et souhaite recruter de nouveaux parrains et marraines pour accompagner les enfants sur ce territoire.

Première association à avoir initié le parrainage de proximité en France dans les années 60, **France Parrainages vient de signer un partenariat avec le département des Ardennes et l'ANCT afin d'accompagner les enfants en situation de fragilité familiale.** Son antenne sera basée à Charleville-Mézières et espère recruter d'ici la fin de l'année une trentaine de parrains et marraines bénévoles sur les territoires de Charleville-Mézières, Rethel, Revin et Sedan.

Partager du temps avec un enfant près de chez soi

Le parrainage de proximité consiste à apporter à un enfant un soutien affectif et éducatif grâce à la création d'un lien privilégié et durable avec un adulte ou un couple : « Concrètement, les parrains accueillent leur filleul(e) en journée ou le week-end pour partager des activités simples à la maison (jeux de société, ateliers cuisine) où à l'extérieur (balades, activités sportives). En passant du temps avec un enfant ou un jeune, son parrain ou sa marraine l'aide à grandir et à s'épanouir. En fonction des besoins, certains parrains apportent en plus un soutien scolaire » explique Intissar KOUSSA, Responsable du pôle Actions France au sein de France Parrainages.

En France, l'association accompagne actuellement près de 500 enfants issus de familles fragilisées : « Ces familles traversent des difficultés d'ordre familial, social ou économique. Pour elles, c'est à la fois une ouverture pour leur enfant, un soutien éducatif et un temps de répit. C'est également pour elles la possibilité de bénéficier d'un réseau d'échanges et d'entraide » indique Florentine BELKEBIR, référente parrainage au sein de l'antenne des Ardennes.

Les démarches pour parrainer un enfant

« Pour se lancer dans le parrainage de proximité, il faut tout d'abord avoir envie de partager du temps avec un enfant, de lui apporter une écoute et un regard bienveillant », explique Florentine BELKEBIR. « **Le processus de recrutement est assez simple et commence par une rencontre avec l'équipe de France Parrainages pour faire connaissance et comprendre les motivations et attentes du parrain ou de la marraine** »

« Deux entretiens seront nécessaires. Une fois sa candidature acceptée, le futur parrain/marraine pourra faire la connaissance de son futur filleul et débiter le parrainage à son rythme et à celui de l'enfant. Les parrains ne sont pas seuls dans l'aventure », précise Florentine BELKEBIR « car chaque parrainage est accompagné par une personne de l'équipe. Au-delà de cet accompagnement individuel, les parrains et les marraines ont également l'occasion de se rencontrer régulièrement pour échanger sur leur expérience. »

Deux réunions d'information sont prévues en mars pour permettre au grand public de découvrir le parrainage de proximité et d'échanger avec notre équipe des Ardennes

<p><u>à Charleville-Mézières</u> <u>le mercredi 11 mars à 18h30</u></p> <p>France Parrainages Ardennes 8 bis Avenue du Muguet</p>	<p><u>à Charleville-Mézières</u> <u>le vendredi 27 mars à 18h30</u></p> <p>France Parrainages Ardennes 8 bis Avenue du Muguet</p>
---	---

Pour en savoir plus et s'inscrire à la prochaine réunion d'information : <https://www.france-parrainages.org/inscription-reunion-antenne-ardennes>

CONTACTS PRESSE

Elliot BIHEL, Responsable de la communication externe et des relations presse

01 43 90 63 05 – elliot.bihel@france-parrainages.org

Florentine BELKEBIR, référente parrainage au sein de France Parrainages Ardennes – 8 bis avenue du Muguet – 08000 Charleville Mézières

03 51 25 10 09 – ardennes@france-parrainages.org

A PROPOS DE FRANCE PARRAINAGES ARDENNES

*Ouverte en février 2020, l'antenne de France Parrainages des Ardennes a pour ambition d'accompagner les enfants, jeunes et familles du département **grâce à la mise en place du parrainage de proximité**. Ce dispositif permet à des adultes bénévoles, parrains et/ou marraines d'accueillir régulièrement un enfant ou un adolescent issu de l'Aide Sociale à l'Enfance ou de familles fragilisées afin de partager avec lui des activités et de lui faire découvrir d'autres horizons. Pour l'enfant, c'est la possibilité de sortir de son quotidien souvent difficile et de trouver des repères complémentaires dans sa vie.*